



Grillons cinquantenaires : "doit-on installer un portail à notre résidence ?"

### **Le Grillon discute d'un projet...**

Le compte-rendu du conseil syndical de mars 2021 fait état du **"projet de contrôle des accès de la résidence"**, projet semble-t-il déjà bien avancé et présenté, photos à l'appui, comme proche d'être validé, mais **sans aucune indication budgétaire**, alors que les coûts des travaux d'installation et de

maintenances, doivent certainement être élevés.

**Est-ce un projet de première nécessité ?** L'âge du Grillon risque d'entraîner des travaux d'entretien ou de rénovation, qui peuvent occasionner des dépenses conséquentes.

Ce projet, qui se voudrait une réponse réaliste à des questions liées à différents problèmes d'insécurité, nous interroge. En effet, il n'est pas prouvé que la **fermeture** d'une résidence soit d'une grande efficacité contre les intrusions abusives, cambriolages et incivilités. **S'enfermer est-ce la meilleure façon de les aborder ?**

Ce projet semble également oublier la grande **histoire du Grillon** : coopérative à ses débuts, devenue ensuite copropriété, tout en gardant son sens premier : entraide, tolérance, activités diverses et fêtes...

Ne serait-il pas souhaitable de **distinguer la circulation motorisée et le cheminement piétonnier ?** Ce dernier facilitant pour les uns et les autres (habitants du Grillon, de la Gravière, du Colombier, enfants des écoles...) l'accès à divers services (bus, tennis, Centre social, poste, marchés, cabinet des kinés, médecins...)

Pour ces raisons nous souhaitons **engager rapidement une large discussion** sur ce projet ! N'hésitez pas à faire connaître votre point de vue : *boite aux lettres du Conseil de Gérance (bât. A), auprès des signataires ou [grillon.discute@orange.fr](mailto:grillon.discute@orange.fr)*

---

les signataires : ...

Note affichée dans l'ensemble des bâtiments de la résidence

le 11 mai 2021